

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



AGENCE MALIENNE D'ASSURANCE QUALITE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (AMAQ-SUP)



Agence Malienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



Référentiel d'évaluation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche

L'évaluation institutionnelle a pour objectif d'analyser le fonctionnement d'une institution d'enseignement supérieur et de recherche dans toutes ses dimensions.

Le référentiel d'évaluation institutionnelle structure le contenu de cette évaluation, il en définit ainsi la trame. Il sert de cadrage tant pour l'institution (dans la phase d'auto-évaluation qui se conclut par la production d'un rapport d'auto-évaluation) que pour le comité d'experts (dans la phase d'évaluation externe qui débouche sur l'élaboration du rapport d'évaluation).

Le référentiel qui suit a été élaboré par un groupe de travail dédié, composé d'agents de la DGESRS et d'experts qualifiés de la Commission Nationale d'Habilitation issus de différents champs disciplinaires, qui s'est réuni en juin et juillet 2018.

L'objectif était d'élaborer un référentiel qui cadre avec les standards et les évolutions continentales et mondiales en matière d'évaluation tout en tenant compte des spécificités nationales.

Pour ce faire, les experts se sont appuyés sur des référentiels existants (nationaux ou régionaux, calés notamment sur les African et les European Standards and Guidelines), comme le référentiel du **Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)**, celui de l'**Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP, Sénégal)** et celui du **Haut Conseil d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES, France)**. Ils ont considéré les priorités et les particularités maliennes pour définir l'architecture du référentiel, structurer les grands domaines et affiner le contenu de ses composantes.

Le référentiel proposé couvre l'ensemble des missions et des dimensions des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Il est lisible et pratique et repose sur des critères explicites. Il est structuré autour de grands domaines qui définissent le périmètre global de l'évaluation. Chaque domaine est divisé en plusieurs sous-domaines qui en précisent les principaux éléments. Chaque sous-domaine comprend un nombre variable de références qui définissent des valeurs ou des objectifs à atteindre par l'institution. Les références s'appuient sur des critères détaillés qui renvoient à des actions précises qui permettent d'apprécier la réalisation des références. Des éléments de preuve sont mentionnés pour chaque critère.

Le référentiel comprend quatre grands domaines :

- 1. Positionnement, stratégie et gouvernance**
- 2. Formation et recherche**
- 3. Vie universitaire**
- 4. Coopération et partenariats**

Domaine 1: Positionnement, stratégie et gouvernance

Sous-domaine 1 : Positionnement institutionnel

Référence 1 : L'institution définit clairement sa vision et ses valeurs

Critères	Éléments de preuve
La vision et les valeurs de l'institution sont définies, connues et partagées en son sein.	Plan stratégique
L'institution définit dans sa mission des objectifs clairs en matière d'enseignement et/ou de recherche.	Plan stratégique

Référence 2 : L'institution identifie son positionnement dans l'espace national, sous régional et international de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Critères	Éléments de preuve
L'institution construit une analyse lui permettant de définir son positionnement pour la période à venir.	Document présentant les résultats de l'analyse
L'institution définit son profil en fonction du contexte national, régional et international en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation	Plan stratégique

Sous-domaine 2 : Stratégie institutionnelle

Référence 1 : L'institution porte une stratégie institutionnelle qui traduit sa vision au regard de ses missions, de son positionnement et de ses engagements.

Critères	Éléments de preuve
L'institution définit une stratégie institutionnelle pour la période de référence et la décline en axes, orientations stratégiques et politiques opérationnelles.	Plan stratégique
La stratégie institutionnelle de l'institution est en cohérence avec la politique contractuelle portée par la tutelle.	Plan stratégique

Référence 2 : L'institution développe une politique de communication au service de sa stratégie afin d'améliorer sa visibilité nationale et internationale.

Critères	Éléments de preuve
L'institution possède une stratégie de communication destinée à faire connaître ses activités, ses offres de formation et ses orientations de recherche.	Texte de création et de fonctionnement d'un service de communication Document présentant la stratégie de communication

L'institution dispose de moyens de communication efficaces lui permettant d'améliorer sa visibilité nationale et internationale.	Documentation écrite (brochure, dépliant) et en ligne (<i>site internet, réseaux sociaux, liste de diffusion</i>)
--	---

Référence 3 : Les relations avec le milieu professionnel et les acteurs sociaux pertinents sont formalisées, structurées et animées autour d'objectifs stratégiques partagés.

Critères	Éléments de preuve
Les principaux partenariats avec le milieu professionnel et les acteurs sociaux pertinents répondent aux objectifs stratégiques de l'établissement et sont identifiés, organisés et suivis.	Document sur les partenariats (<i>convention, contrat, rapport</i>)

Sous-domaine 3 : Gouvernance

Référence 1 : L'institution dispose d'organes de gouvernance opérationnels.

Critères	Éléments de preuve
Les organes de gouvernance sont créés et opérationnels	Texte de création et de fonctionnement Rapport, compte rendu et procès-verbal

Référence 2 : La gouvernance s'appuie sur des instances et des circuits de décision clairement définis et inclusifs.

Critères	Éléments de preuve
Les processus de décision sont explicites, cohérents et efficaces	Manuel de procédures
Les processus de décision sont inclusifs et garantissent la participation des différentes catégories du personnel et des étudiants.	Rapport, compte rendu et procès-verbal
Les principaux partenaires, académiques et non académiques, sont associés aux instances de gouvernance.	Rapport, compte rendu et procès-verbal
L'institution dispose de moyens de communication interne lui permettant d'améliorer son fonctionnement.	Intranet, liste de diffusion

Référence 3 : L'institution porte une politique globale de qualité.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'une politique qualité inclusive et portée par la direction.	Document de politique qualité
L'institution dispose d'une cellule interne d'assurance qualité opérationnelle.	Texte de création et de fonctionnement Rapport d'activités
L'institution met en œuvre un processus d'amélioration continue de la qualité articulé avec des pratiques d'auto-évaluation, d'évaluation externe et d'analyse prospective.	Exemple d'instrument d'évaluation et d'outil de remédiation

Référence 4 : L'institution fait usage de sa marge d'autonomie en fonction de son statut juridique.

Critères	Éléments de preuve
L'institution fait usage de son autonomie en matière d'offre de formation, de recherche et d'innovation	Rapport annuel de l'institution Rapport du conseil pédagogique et scientifique (CPS)
L'institution fait usage de son autonomie financière, notamment en matière de gestion des ressources humaines.	Contrat de recrutement (contractuel) Contrat de vacation Bulletins de salaire des contractuels et vacataires Acte d'autorisation des activités créatrices de revenus

Sous-domaine 4 : Pilotage

Référence 1 : L'institution définit et met en œuvre une politique de gestion des ressources humaines.

Critères	Éléments de preuve
L'institution a une politique de recrutement cohérente par rapport à ses objectifs stratégiques	Document sur la politique de gestion des ressources humaines.
L'institution contribue au développement du plan de carrière de ses personnels.	Document sur les stages et les formations continues Plan de carrière des personnels

Référence 2 : L'institution élabore et applique une stratégie financière rigoureuse.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'un mécanisme de financement efficace.	Plan de financement

L'institution dispose d'un mécanisme de gestion financière efficace et transparent.	Manuel de procédures financières
L'institution établit le compte financier et le bilan d'exécution.	États financiers
L'institution possède un dispositif de contrôle budgétaire et de gestion.	Rapports d'audit et d'inspection Document sur la gestion budgétaire

Référence 3 : L'institution favorise le développement du système d'information et de gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SIGES).

Critères	Éléments de preuve
L'institution renseigne régulièrement le SIGES.	Document sur l'intégration des données de l'institution dans le SIGES
L'institution utilise le SIGES comme outil de pilotage et de prospective.	Document sur les données statistiques et les éléments de prospective de l'institution

Référence 4 : L'institution dispose des infrastructures et équipements adaptés à sa spécificité et les gère efficacement.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'une politique en matière d'infrastructure et d'équipement	Document sur la politique d'infrastructure et d'équipement Schéma directeur d'aménagement
L'institution dispose d'un service technique adapté à sa spécificité (<i>mobilier, immobilier, roulant, voirie</i>).	Organigramme de l'institution
L'institution gère efficacement son patrimoine	Document sur la politique de gestion du patrimoine Rapport annuel sur la gestion du patrimoine

Domaine 2 : Formation et recherche

Sous-domaine 1 : Politique de formation

Référence 1 : La politique de formation de l'institution traduit son positionnement et sa stratégie globale.

Critères	Éléments de preuve
Les offres de formation sont cohérentes, réalistes et conformes aux objectifs stratégiques et au positionnement de l'institution.	Document sur les offres de formation
L'institution développe ses offres de formation en tenant compte des spécificités locales et des besoins identifiés.	Document sur les fondements/justifications de l'offre de formation
La politique de formation de l'institution est en cohérence avec l'offre de formation nationale et régionale.	Document sur la politique de formation

Référence 2 : Les programmes de formation respectent les exigences du système LMD.

Critères	Éléments de preuve
L'institution ne délivre que des diplômes de Licence, Licence Professionnelle, Master, Doctorat et éventuellement le DUT.	Catalogue des diplômes délivrés. Fiche descriptive par UE
Les acteurs du monde socio-professionnel sont associés à tous les niveaux de la formation (<i>élaboration, exécution, évaluation, suivi...</i>)	Compte-rendu d'activités Liste des intervenants
Les contenus des programmes de formation sont connus et diffusés.	Livret/guide de l'étudiant

Référence 3 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité et procède à leur révision.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'une politique d'évaluation périodique de ses programmes de formation.	Document sur la politique d'évaluation des formations
L'évaluation périodique permet une analyse détaillée et approfondie des programmes de formation.	Rapport d'évaluation interne des formations
L'institution s'assure que les recommandations issues des évaluations sont prises en compte	Outils de suivi des recommandations

Référence 4 : Les modalités de contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants sont clairement définies et diffusées.

Critères	Éléments de preuve
L'institution applique la validation des apprentissages conformément au cadre national.	Document sur le régime des études Guide/livret de l'étudiant
Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage.	Document sur le régime des études Guide/livret de l'étudiant
Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, transparentes et diffusées.	Document sur le régime des études Syllabus Guide/livret de l'étudiant
L'institution veille à ce que la proclamation des résultats d'examen respecte les modalités et le calendrier établis.	Document sur la politique de diffusion des résultats d'examen Guide/livret de l'étudiant

Référence 5 : L'institution propose une politique de soutien aux étudiants visant à faciliter leur réussite universitaire et leur insertion professionnelle.

Critères	Éléments de preuve
L'institution développe des mécanismes d'aide à la réussite universitaire.	Document sur le dispositif d'aide à la réussite universitaire
L'institution propose des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle.	Document sur le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Sous-domaine 2 : Politique de recherche

Référence 1 : La politique de recherche de l'institution traduit son positionnement et sa stratégie globale.

Critères	Éléments de preuve
Les orientations de recherche sont cohérentes, réalistes et conformes aux objectifs stratégiques et au positionnement de l'institution.	Document sur la politique de recherche
L'institution développe ses activités de recherche en cohérence avec la politique nationale de recherche.	Document sur la politique de recherche
Les projets de recherche de l'institution intègrent les besoins de la société.	Document sur les projets de recherche

Référence 2 : L'institution dispose d'un mécanisme opérationnel de financement et d'un dispositif de valorisation de la recherche et de l'innovation.

Critères	Éléments de preuve
Les procédures de financement des projets de recherche sont connues et partagées	Document sur le mécanisme de financement Plan de financement des projets de recherche
L'institution définit une politique de valorisation qui intègre l'ensemble des dimensions de la recherche	Document sur la politique de valorisation de la recherche
L'institution dispose d'un service opérationnel de valorisation de la recherche.	Texte de création, d'organisation et de fonctionnement Organigramme de l'institution Rapport d'activités

Référence 3 : L'institution organise et pilote la mise en œuvre opérationnelle de sa politique de recherche et d'innovation et diffuse ses résultats.

Critères	Éléments de preuve
L'institution met en place des structures de pilotage qui garantissent le bon fonctionnement et le suivi des activités de recherche et d'innovation	Texte de création et de fonctionnement des structures de pilotage PV de réunions Rapport sur les activités de recherche
L'institution favorise l'organisation de séminaires et colloques scientifiques, notamment internationaux.	Document sur l'organisation et la tenue des colloques et séminaires
L'institution favorise la publication et la diffusion des résultats de la recherche.	Document sur la diffusion des résultats de la recherche
L'institution met en place des dispositifs d'accompagnement de l'innovation	Document sur les mesures d'accompagnement

Référence 4 : L'institution évalue les activités de recherche et s'assure de leur pertinence.

Critères	Éléments de preuve
L'institution met en place un dispositif d'évaluation opérationnel de ses activités de recherche.	Instruments d'évaluation Rapport d'évaluation
L'institution dispose d'un mécanisme de prise en charge des recommandations issues de l'évaluation.	Exemple d'outils de remédiation

Sous-domaine 3 : Lien entre formation et recherche

Référence 1 : Les politiques de recherche et de formation développent l'articulation entre recherche et formation.

Critères	Éléments de preuve
L'institution garantit les modalités d'articulation des politiques de recherche et de formation et notamment l'intégration des méthodes et des résultats de la recherche dans la formation.	Document sur les mesures d'intégration des résultats de la recherche dans la formation
Les études doctorales s'inscrivent dans les politiques de recherche et de formation de l'institution.	Texte relatif à l'école doctorale Document sur la politique de recherche et de formation de l'institution
L'institution développe une politique de recrutement, de formation et d'accompagnement des doctorants en vue de leur réussite et de leur insertion professionnelle	Document sur le recrutement, la formation et l'accompagnement des doctorants

Référence 2 : L'institution déploie une politique de documentation en appui à ses activités de formation et de recherche.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'une politique documentaire globale (acquisition, prêt, etc.) qui implique l'ensemble des usagers.	Document sur la politique documentaire
L'institution connaît ses ressources documentaires et dispose d'un catalogue complet, actualisé et accessible.	Catalogue des ressources documentaires
L'institution offre l'accès à la documentation et aux ressources internationales, éventuellement en nouant des partenariats avec d'autres institutions	Abonnement à des revues imprimées et des plateformes numériques Accord de partenariat
L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements adaptés aux besoins de documentation des usagers.	Bibliothèque équipée et opérationnelle

Domaine 3 : Vie universitaire

Sous-domaine 1 : Accueil et prise en charge des étudiants et des personnels.

Référence 1 : L'institution met en place des dispositifs d'accueil, d'orientation et de suivi des étudiants.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'un service opérationnel d'accueil et d'orientation des étudiants.	Texte de création et de fonctionnement du service Organigramme de l'institution
L'institution accorde une attention particulière aux primo-entrants afin d'identifier les besoins d'accompagnement	Document sur l'identification et la prise en compte des besoins d'accompagnement
L'institution dispose d'un système de suivi des étudiants.	Rapport statistique

Référence 2 : L'institution met en place un dispositif d'information pour les étudiants et les personnels.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'un système d'information pour les étudiants et les personnels.	Document sur la politique d'information des étudiants et des personnels Intranet, liste de diffusion

Sous-domaine 2 : Conditions de vie

Référence 1 : L'institution offre un cadre de vie convivial aux étudiants et aux personnels.

Critères	Éléments de preuve
L'institution définit une politique de développement de la qualité de la vie étudiante	Document sur la politique de développement de la qualité de la vie étudiante
Les actions en matière de vie étudiante sont pilotées et mises en œuvre par des instances adéquates, connues des étudiants et auxquelles ils sont associés	Texte de création et de fonctionnement d'une commission chargée de veiller à la qualité de la vie universitaire
L'institution dispose d'espaces bâtis et aménagés entretenus destinés à la communauté.	Rapport du service du patrimoine

Référence 2 : L'institution garantit les conditions de santé, d'hygiène et de sécurité des étudiants et des personnels sur l'ensemble de ses sites.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'une structure adaptée pour faire face aux besoins de santé et développe une politique active de prévention	Structure de santé opérationnelle Document sur la politique de prévention

L'institution a un comité d'hygiène fonctionnel	Acte de création du comité d'hygiène Rapport d'activités
L'institution possède un dispositif de sécurisation des personnes et des biens.	Système d'alerte Outils et instruments de sécurité

Référence 3 : L'institution soutient le développement des activités extra académiques.

Critères	Éléments de preuve
L'institution accompagne la création et le fonctionnement des structures associatives et la pratique des activités extra académiques.	Mesure d'accompagnement des structures associatives et des activités extra académiques
L'institution soutient financièrement l'organisation d'activités extra académiques.	Document sur l'appui financier aux associations

Sous-domaine 3 : Responsabilité sociétale

Référence 1 : L'institution s'implique dans les activités citoyennes et les débats sociétaux.

Critères	Éléments de preuve
L'institution encourage des activités citoyennes (<i>journée de salubrité, actions humanitaires, reboisement, etc.</i>).	Rapport annuel de l'institution
L'institution stimule et soutient l'organisation des débats sociétaux.	Rapport annuel de l'institution

Référence 2 : L'institution favorise l'égalité des chances entre femmes et hommes.

Critères	Éléments de preuve
L'institution définit une politique d'égalité des chances et en assure la diffusion et la communication.	Charte sur l'égalité des chances Règlement intérieur
L'institution développe des actions pour favoriser l'égalité des chances.	Outils de promotion de l'égalité des chances Statistique sur la proportion de femme à tous les niveaux

Référence 3 : L'institution développe des dispositifs adaptés aux publics spécifiques, notamment aux étudiants en situation de handicap.

Critères	Éléments de preuve
L'institution met en place des aménagements spécifiques permettant aux personnels en situation de handicap d'accéder sans difficulté aux infrastructures	Plan d'aménagement et indication des installations pour personnes handicapées.

L'institution dispose de matériels didactiques spécialisés pour les étudiants en situation de handicap.	Liste du matériel disponible Liste des étudiants bénéficiaires
---	---

Référence 4 : L'institution veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'un code d'éthique et de déontologie approuvé, accessible et partagé.	Code d'éthique et de déontologie
L'institution veille à sensibiliser la communauté à la nécessité de respecter le code d'éthique et de déontologie.	Rapport annuel de l'institution

Référence 5 : L'institution prend en considération les enjeux de développement durable.

Critères	Éléments de preuve
L'institution veille au respect des normes adoptées par le Mali en matière d'environnement.	Document sur le respect des normes en matière d'environnement
L'institution promeut une culture du développement durable.	Document sur la sensibilisation aux enjeux du développement durable Syllabus des cours sur le développement durable

Domaine 4 : Coopération et partenariats

Sous-domaine 1 : Politique d'ouverture à l'international

Référence 1 : L'institution a une politique d'ouverture à l'international.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose d'une politique d'ouverture à l'international définie dans sa stratégie, documentée et partagée.	Plan stratégique de l'institution Document sur la politique d'ouverture à l'international

Référence 2 : L'institution prend en compte le contexte international dans l'élaboration de sa politique de formation, de recherche et d'innovation.

Critères	Éléments de preuve
Les orientations stratégiques de l'institution en matière de formation, de recherche et d'innovation intègrent une dimension internationale.	Plan stratégique de l'institution

L'institution assure une fonction de veille et s'inspire des bonnes pratiques internationales en matière de formation, de recherche et d'innovation.	Rapport de mission ou de voyage d'étude Note de veille
--	---

Sous-domaine 2 : Partenariat et mobilité

Référence 1 : L'institution entretient des partenariats nationaux et internationaux en matière de formation, de recherche et d'innovation.

Critères	Éléments de preuve
L'institution développe des partenariats avec d'autres organismes ou institutions.	Accord, convention
Les principaux partenariats de l'institution sont suivis et évalués.	Rapport annuel de l'institution

Référence 2 : L'institution encourage la mobilité internationale des étudiants et des personnels.

Critères	Éléments de preuve
L'institution met en place un dispositif d'aide à la mobilité des étudiants.	Accord, convention et contrat Rapport annuel de l'institution
L'institution appuie la mobilité des personnels.	Accord, convention et contrat Rapport annuel de l'institution

Référence 3 : L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et d'autres personnels étrangers.

Critères	Éléments de preuve
L'institution dispose des moyens et des infrastructures adéquats pour l'accueil des mobilités entrantes.	Budget dédié Structure d'hébergement
L'institution met en œuvre une politique active d'accueil d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et autres personnels.	Rapport annuel de l'institution

Nos remerciements à l'endroit de la **DGESRS**, du **PADES** et du **SCAC de l'Ambassade de France** pour leurs appuis dans le cadre de l'opérationnalisation de **l'AMAQ-SUP**

